Rapport financier trimestriel (RFT) pour le trimestre terminé le 30 juin 2023



Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2023

1. Introduction

Le présent rapport financier trimestriel a été préparé par la direction en vertu de <u>l'article 65.1</u> de la <u>Loi sur la gestion des finances publiques</u> et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu de concert avec le <u>Budget des dépenses 2023-2024</u> et le <u>Budget supplémentaire des dépenses (A), 2023-2024</u>. Ce rapport n'a pas fait l'objet d'un examen ni d'une vérification externe.

Protection, Sécurité, Engagement (PSE) est la politique de défense qui présente une vision et une approche de la défense du gouvernement du Canada pour :

- la protection au pays à l'aide de forces armées prêtes et aptes à défendre la souveraineté canadienne, à apporter une aide en cas de catastrophe naturelle, à appuyer les opérations de recherche et sauvetage ou à répondre à d'autres urgences;
- la sécurité en Amérique du Nord active au sein du partenariat de défense renouvelé avec le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) et les États-Unis afin de surveiller et de défendre l'espace aérien continental et les zones océaniques;
- l'engagement dans le monde avec les Forces armées canadiennes participant à la stabilité et à la paix mondiale grâce à des opérations de soutien et de maintien de la paix.

Le ministère continue à s'acquitter de son mandat pour atteindre les résultats liés aux 7 responsabilités essentielles, y compris les Services internes. Une description sommaire de ces responsabilités essentielles se trouve dans le *Plan ministériel* 2023-2024.

1.1 Méthode de présentation

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du ministère accordées par le Parlement et le Secrétariat du Conseil du Trésor et utilisées par le ministère, de manière cohérente avec le *Budget des dépenses et* le *Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice 2023-2024.* Ce rapport trimestriel a été rédigé à l'aide d'un référentiel d'information financière à usage particulier conçu pour répondre aux besoins en information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut pas dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'intermédiaire de lois de crédits, sous forme de limites annuelles ou par le biais de lois sous forme d'autorisations législatives de dépenser à des fins déterminées.

Le ministère utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et présentation de ses états financiers ministériels consolidés annuels, qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses. La principale différence entre les rapports financiers trimestriels et les états financiers ministériels consolidés est le décalage entre le moment où les recettes et les dépenses sont constatées. Les rapports financiers trimestriels constatent les recettes seulement lorsque l'argent est reçu et les dépenses seulement lorsqu'elles sont payées. Les états financiers

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2023

ministériels consolidés constatent les recettes lorsqu'elles sont gagnées et les dépenses lorsqu'elles sont encourues. Dans ce dernier cas, les recettes sont donc comptabilisées même si l'argent n'a pas été reçu, et les dépenses sont comptabilisées même si elles n'ont pas été payées.

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Cette section fournit les faits saillants financiers et les explications des écarts entre les résultats financiers trimestriels et cumulatifs pour le trimestre terminé le 30 juin 2023 et les résultats de la même période de l'exercice précédent.

2.1 État des autorisations

En comparaison avec celles du même trimestre de l'exercice précédent, les autorisations budgétaires cumulatives disponibles du ministère ont augmenté de 32,9 millions de dollars. Tel qu'indiqué dans le Tableau 1 : État des autorisations, les autorisations budgétaires totales ont augmenté de 26 472,5 millions de dollars en 2022-2023 à 26 505,3 millions de dollars en 2023-2024. Les principales raisons qui expliquent ces changements sont énoncées ci-dessous.

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2023

Écarts relatifs aux autorisations cumulatives de l'exercice (en millions de dollars)

Initiative	Fonctionnement (Crédit 1)	Capital (Crédit 5)	Subventions et contributions (Crédit 10)	Autorisations législatives budgétaires	Total des écarts*
Opération et maintien en puissance (maintenance de la flotte) des capacités militaires et des exigences de fonctionnement	490,9	-	-	-	490,9
Initiatives du budget 2021	72,6	58,6	-	(0,9)	130,3
Mise en œuvre de PSE	79,5	30,0	(2,5)	14,2	121,2
Diverses exigences ministérielles	(32,7)	30,4	6,4	49,5	53,6
Initiatives du budget 2022	42,3	0,7	1,5	6,5	51,0
Recours collectif Heyder-Beattie	(314,0)	0,3	-	(0,4)	(314,1)
Contributions à l'opération en Ukraine	-	-	(500,0)	-	(500,0)
Écarts cumulatifs des autorisations disponibles	338,6	120,0	(494,6)	68,9	32,9

^{*}Un écart positif indique une augmentation des autorisations disponibles pour l'utilisation au premier trimestre (T1) 2023-2024 par rapport au T1 2022-2023 et un écart négatif indique une diminution des autorisations disponibles pour l'utilisation au T1 2023-2024 par rapport au T1 2022-2023.

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2023

L'augmentation nette des autorisations depuis le début de l'exercice de 32,9 millions de dollars par rapport au troisième trimestre de 2022-2023 s'explique par des écarts dans le financement de plusieurs initiatives.

 Opération et maintien en puissance (maintenance de la flotte) des capacités militaires et des exigences de fonctionnement (augmentation de 490,9 millions de dollars)

Afin d'assurer un soutien continu aux besoins de fonctionnement et d'immobilisation, le ministère a reçu des fonds supplémentaires pour compenser la croissance soutenue et l'impact de l'inflation sur le budget de la défense.

Initiatives du budget 2021 (augmentation de 130,3 millions de dollars)

Le financement des initiatives annoncé dans le budget de 2021 concerne :

- l'initiative sur la modernisation du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD)
- o financement pour soutenir le Système d'alerte du Nord
- la modernisation des systèmes de gestion de l'information et de technologie de l'information du ministère
- l'initiative sur l'état de préparation de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et les programmes de contribution à l'OTAN
- o le maintien des services de santé des Forces armées canadiennes
- la lutte contre les sévices sexuels et les actes de violence fondée sur le sexe dans l'armée

Mise en œuvre de PSE (augmentation de 121,2 millions de dollars)

L'augmentation nette du financement est principalement liée aux demandes supplémentaires requises pour exécuter les engagements globaux de la politique PSE, y compris les besoins de financement pour l'expansion des Forces armées canadiennes et du soutien civil et les investissements en immobilisations.

• Diverses exigences ministérielles (augmentation de 53,6 millions de dollars)
L'augmentation nette est due à divers écarts de financement. L'augmentation nette
des autorisations législatives est principalement attribuable à une hausse des
cotisations aux régimes d'avantages sociaux des militaires et des civils.

Initiatives du budget 2022 (augmentation de 51,0 millions de dollars)

Le financement des initiatives annoncé dans le budget de 2021 concerne :

- Santé des femmes et des personnes de diverses identités de genre
- Financement pour soutenir le changement de culture au sein des FAC
- Modernisation de la justice militaire
- Financement pour la mise en œuvre de la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

• Recours collectifs Heyder-Beattie (diminution de 314,1 millions de dollars)

Les recours collectifs Heyder-Beatie visent à obtenir des dommages et intérêts liés à la discrimination fondée sur le sexe, à l'agression sexuelle et au harcèlement sexuel.

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2023

Le financement a été utilisé pour continuer à remplir les obligations et les paiements prévus par l'accord définitif, notamment l'indemnisation des demandeurs, l'administration des réclamations et la mise en œuvre du programme de Démarches réparatrices. La diminution est largement liée au calendrier des paiements prévus aux demandeurs.

• Contributions à l'opération en Ukraine (diminution de 500,0 millions de dollars)

La diminution est due au calendrier des besoins de financement. En 2022-2023, le
financement pour soutenir l'Ukraine dans ses efforts pour défendre sa souveraineté a
été reçu au cours du premier trimestre de 2022-2023. Il est prévu qu'une demande de
financement sera soumise plus tard au courant de l'année fiscale 2023-2024.

2.2 Dépenses ministérielles budgétaires par article courant

En comparaison avec celles du même trimestre de l'exercice précédent, les dépenses budgétaires cumulatives nettes du ministère ont diminué de 269,2 millions de dollars. Tel qu'indiqué dans le <u>Tableau 2 : Dépenses budgétaires ministérielles par article courant</u>, les dépenses ont diminué de 5 080,1 millions de dollars en 2022-2023 à 4 810,9 millions de dollars en 2023-2024.

Écarts cumulatifs aux dépenses budgétaires nettes (présentés par article courant) (en millions de dollars)

Article courant	2023-2024 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	2022-2023 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Écart cumulatif
Personnel	2 767,0	2 618,7	148,3
Autres éléments mineurs nets	578,7	557,8	20,9
Autres subventions et paiements	62,6	237,4	(174,8)
Services professionnels et spéciaux	715,4	827,8	(112,4)
Paiements de transfert	0,6	67,5	(66,9)
Services publics, fournitures et approvisionnements	201,4	248,2	(46,8)
Acquisition de machines et de matériel	485,2	522,8	(37,5)
Total des dépenses budgétaires nettes	4 810,9	5 080,1	(269,2)

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

La diminution cumulative nette des dépenses budgétaires de 269,2 millions de dollars s'explique par les écarts détaillés ci-dessous.

Personnel (augmentation de 148,3 millions de dollars)

L'augmentation des dépenses est principalement attribuable à la hausse des cotisations de l'employeur au RPC (Régime de pensions du Canada) et à l'AE (assurance-emploi). En outre, il y a eu des augmentations de certaines indemnités en

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2023

raison du déploiement de plus de personnel au cours du premier trimestre de cet exercice, ainsi que des augmentations à la suite de la ratification de conventions collectives et des changements dans les échelles salariales pour les employés civils et militaires.

- Autres subventions et paiements (diminution de 174,8 millions de dollars)
 La diminution des dépenses est principalement attribuable au calendrier des paiements prévus pour les ententes de règlement.
- Services professionnels et spéciaux (diminution de 112,4 millions de dollars)

 La diminution des dépenses est principalement due au calendrier de paiement du
 protocole d'entente du programme F-35 Chasseur et bombardier, dont le paiement n'a
 pas encore eu lieu au cours de cet exercice.
- Paiements de transfert (diminution de 66,9 millions de dollars)
 La diminution des dépenses est principalement due aux écarts de calendrier entre d'une part le budget, et de l'autre les dépenses liées aux opérations en Ukraine.
- Services publics, fournitures et approvisionnements (diminution de 46,8 millions de dollars)

La diminution des dépenses est principalement due à de plus faibles prix du carburant et une réduction des heures de vol, comparativement au même trimestre l'année précédente.

• Acquisition de machines et de matériel (diminution de 37,5 millions de dollars)

La diminution des dépenses s'explique principalement par des différences de jalons de projet et des cas de paiements, notamment le calendrier de paiement pour le Système de véhicules de soutien moyen (SVSM).

3. Risques et incertitudes

Les transactions financières du ministère sont exposées à un large éventail de risques financiers et économiques externes tels que l'inflation, les fluctuations des prix des produits de base en devises étrangères et la chaîne d'approvisionnement mondiale. Actuellement, nous constatons que les risques économiques donnent lieu à des augmentations des coûts des biens et services, à des pénuries de main-d'œuvre et à des retards dans la chaîne d'approvisionnement. En fonction de leur évolution, ces risques pourraient entraîner des fluctuations importantes des dépenses prévues.

Bien que le ministère tienne compte des principaux facteurs de risque économique et financier (y compris l'inflation propre à la défense et l'opération sur devises) lors de l'élaboration de ses stratégies de dépenses, ces risques échappent à son contrôle.

Le ministère continue de s'attaquer aux risques financiers associés aux questions de rémunération de Phénix par la mise en œuvre de nouveaux contrôles et le renforcement des contrôles existants. Le programme d'assurance de la qualité des civils continue de tirer parti de l'utilisation de l'automatisation robotisée des processus pour fournir une meilleure analyse

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2023

de l'environnement de paie actuel et mener à des mesures correctives plus rapides avec l'aide des conseillers en rémunération. Des initiatives telles que la capacité de saisie centralisée des données continuent d'assurer durablement l'exactitude des paiements.

Le programme d'acquisition d'immobilisations du ministère comprend un certain nombre de grands projets d'acquisition pluriannuels, comprenant principalement des avions de chasse de pointe, des navires de guerre et des véhicules blindés. Des retards dans les activités d'approvisionnement et de passation des marchés, ou dans la livraison de biens par les fournisseurs pour des projets individuels pourraient entraîner une diminution des dépenses ou des excédents budgétaires.

Des risques découlent également des réclamations et des litiges mettant en cause les activités normales du ministère. Lorsque le ministère reçoit une réclamation ou un litige alléguant une responsabilité délictuelle ou extracontractuelle visant à couvrir les pertes, les dépenses ou les dommages, la situation est analysée et une position appropriée est élaborée, sur la base d'un avis juridique. Des litiges ou règlements peuvent être engagés et font l'objet d'un suivi dans les rapports du département.

La pandémie a exacerbé les problèmes de croissance de la force des FAC. Par conséquent, les FAC appliquent des mesures de reconstitution aux niveaux tactique, opérationnel et stratégique afin de ramener les unités à un niveau de préparation acceptable pour exceller en tant que force militaire moderne et prête au combat. Ces mesures visent à permettre aux FAC de s'adapter rapidement à l'action lorsqu'elles sont appelées à répondre à d'importantes demandes opérationnelles inattendues, qui peuvent survenir à tout moment, partout dans le monde.

De plus, d'importantes demandes opérationnelles imprévues peuvent survenir à tout moment, obligeant le Ministère à intervenir partout dans le monde. Selon l'ampleur de la demande opérationnelle, le coût des opérations imprévues sera atténué soit par des réaffectations internes, soit en demandant un financement supplémentaire au gouvernement.

4. Changements importants quant aux programmes, au fonctionnement et au personnel

Depuis février 2022, le Canada a apporté d'importantes contributions de soutien militaire à l'Ukraine, ce qui comprend l'acquisition d'équipement militaire, d'artillerie, de véhicules d'appui au combat, de services de communication par satellite, d'uniformes/d'équipement et de formation pour les troupes ukrainiennes.

De plus, les FAC ont réaffecté leurs forces actuelles pour poursuivre le soutien à l'Ukraine, maintenir leurs engagements envers l'OTAN, accroître leur présence dans la région indopacifique et réduire leur présence au Moyen-Orient. Ces mouvements entraîneront des répercussions supplémentaires sur le transport, la réinstallation et les dépenses salariales militaires globales.

Pour remédier à la pénurie de personnel militaire, le gouvernement fédéral a annoncé en décembre 2022 des changements de politique qui permettront aux résidents permanents de se joindre aux FAC. Une incitation au recrutement temporaire a également été accordée aux membres non qualifiés de 33 groupes professionnels, après avoir réussi la Qualification militaire de base.

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2023

Le 26 juillet 2023, le premier ministre Justin Trudeau a annoncé la nomination de Bill Blair comme nouveau ministre de la Défense nationale. De plus, l'honorable Ginette Petitpas Taylor a été nommée ministre des Anciens Combattants et ministre associée de la Défense nationale.

Approuvé par :

// Original signé par //

// Original signé par //

Bill Matthews Sous-ministre de la Défense nationale Cheri Crosby, CPA, CMA Dirigeante principale des finances

Date: 17 août 2023

Ottawa, Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2023

Tableau 1 : État des autorisations (non audité) pour le trimestre terminé le 30 juin 2023

	Exercice 2023-2024			Exercice 2022-2023		
Les montants sont exprimés en milliers de dollars.	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
	31 mars 2024*	30 juin 2023	30 juin 2023	31 mars 2023*	30 juin 2022	30 juin 2022
Original Discourse well as de females were						
Crédit 1 : Dépenses nettes de fonctionnement	17 912 762	3 787 277	3 787 277	17 574 151	3 806 891	3 806 891
Crédit 5 : Dépenses en capital	6 076 583	593 253	593 253	5 956 537	789 646	789 646
Crédit 10 : Subventions et contributions	319 809	950	950	814 401	67 361	67 361
Crédit 15 : Paiements liés au régime d'assurance-invalidité de longue durée et d'assurance-vie pour les membres des Forces canadiennes	446 727	52 685	52 685	446 727	71 481	71 481
Autorisations législatives budgétaires :						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés : Membres militaires	1 402 014	293 746	293 746	1 321 784	260 664	260 664
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	330 464	82 645	82 645	336 665	83 949	83 949
Dépenses des produits de l'aliénation des biens en surplus de la Couronne	16 205	-	-	21 109	-	-
Versement en vertu de la Loi sur les prestations de retraite supplémentaires	550	103	103	800	98	98
Montants adjugés par une cour – Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif	-	188	188	-	-	-
Versements en vertu des parties I à IV de <i>la Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i> (L.R.C. (1970), ch. D-3)	120	21	21	200	21	21
Ministre et ministre associé de la Défense nationale : Salaire et allocation pour automobile	95	24	24	93	23	23
Autorisations législatives budgétaires totales	1 749 448	376 727	376 727	1 680 651	344 756	344 756
Autorisations budgétaires nettes totales	26 505 329	4 810 891	4 810 891	26 472 467	5 080 135	5 080 135
Autorisations non budgétaires	74 474	33 978	33 978	73 226	36 360	36 360
Autorisations totales	26 579 803	4 844 869	4 844 869	26 545 693	5 116 495	5 116 495

^{*}Comprend uniquement les autorités disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

National Defence

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2023

Tableau 2 : Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non audité) pour le trimestre terminé le 30 juin 2023

	Exercice 2023-2024			Exercice 2022-2023			
Les montants sont exprimés en milliers de dollars. Dépenses :	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le	Dépensées durant le trimestre terminé le	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le	Dépensées durant le trimestre terminé le	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	
	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022	30 juin 2022	
Personnel	11 227 419	2 766 989	2 766 989	11 130 257	2 618 713	2 618 713	
Transports et communications	726 447	155 464	155 464	797 902	155 519	155 519	
Information	26 837	4 281	4 281	24 353	5 824	5 824	
Services professionnels et spéciaux	5 007 161	715 413	715 413	4 674 421	827 813	827 813	
Location	670 343	149 240	149 240	679 056	135 670	135 670	
Réparation et entretien	1 965 731	245 307	245 307	1 877 268	231 827	231 827	
Services publics, fournitures et approvisionnements	1 236 036	201 453	201 453	1 229 600	248 203	248 203	
Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux	705 757	57 082	57 082	671 818	66 705	66 705	
Acquisition de machines et de matériel	4 619 234	485 241	485 241	4 639 714	522 770	522 770	
Paiements de transfert	320 479	550	550	815 401	67 480	67 480	
Frais de la dette publique	3 675	848	848	5 934	805	805	
Autres subventions et paiement	352 851	62 583	62 583	288 017	237 356	237 356	
Dépenses budgétaires brutes totales	26 861 970	4 844 451	4 844 451	26 833 741	5 118 686	5 118 686	
Moins les revenus affectés aux dépenses :							
Recouvrements provenant de membres	(168 688)	(25 559)	(25 559)	(163 428)	(30 049)	(30 049)	
Recouvrements provenant d'autres ministères et organismes gouvernementaux	(11 075)	(811)	(811)	(12 333)	(1 278)	(1 278)	
Recouvrements d'autres gouvernements/ONU/OTAN	(93 659)	(819)	(819)	(98 194)	(1 460)	(1 460)	
Autres recouvrements	(83 219)	(6 371)	(6 371)	(87 319)	(5 764)	(5 764)	
Total des revenus affectés aux dépenses	(356 641)	(33 560)	(33 560)	(361 274)	(38 551)	(38 551)	
Dépenses budgétaires nettes totales	26 505 329	4 810 891	4 810 891	26 472 467	5 080 135	5 080 135	

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.